SUPERCROSS

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- ride for fun
N° d'affiliation ---------- c3020
Date ---------- 04:07:2014
Lieu ---------- estillac (agen)
N° d'épreuve FFM ---------- 677
Organisateur technique ---------- lucas cédric
Adresse ---------- bouscaret 47300 villeneuve sur lo
e-mail ---------- ride4fun47@orange.fr
Téléphone ---------- 0642826065m

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.
La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course	M remi RICAL	Licence : 124379
Président du Jury ou Arbitre	M vincent dussollier	Licence : 128788
Membre du Jury	M alain LEPETIT	Licence : 15433
Membre du Jury		Licence :
Commissaire technique responsable	M jean loius PERISSINOTTO	Licence : 19088
Responsable du chronométrage	Me valerie VOISINI	Licence : 28290

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Nom	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
MX2	15an		classe 2	
MX1	15an		classe 3 et4	

Engagement :

Site Internet ----------
Contact ----------
Adresse ----------
Téléphone ---------- 0612579374
e-mail ----------

Chronométrage :

Location de transpondeur ---------- ☒ oui ☐ non
Tarif ---------- 10
Caution ----------

ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

a. Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ☐ oui ☒ non
Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

b. Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

c. Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ——— **docteur richard LENEUF**

Nombre de secouristes ——— **10** Nombre d'ambulance(s) ——— **2**

Hôpital le plus proche ——— **agen** Temps de trajet (en min) ——— **10min**

ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

a. Accès :

Nom du site ——— **supercross d estillac**

Adresse ——— **estillac**

GPS – Latitude (Nord) ——— GPS – Longitude (Est) ———

b. Caractéristiques :

Longueur du circuit ——— **490m**

Largeur minimum de la piste ——— **5m**

Largeur de la grille ——— **20m**

Longueur de la ligne droite de départ ——— **40m**

Nombre de OCP* ——— **13**

**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité	
Essais : **25**	Manche : **20**

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 14-07-2014 RIDIE FORIN	Date : le 16 juin 2014 n° 48	Date : 23/06/14 Numéro : 1410592

SUPERCROSS ESTILLAC
VENDREDI 4 JUILLE
2014

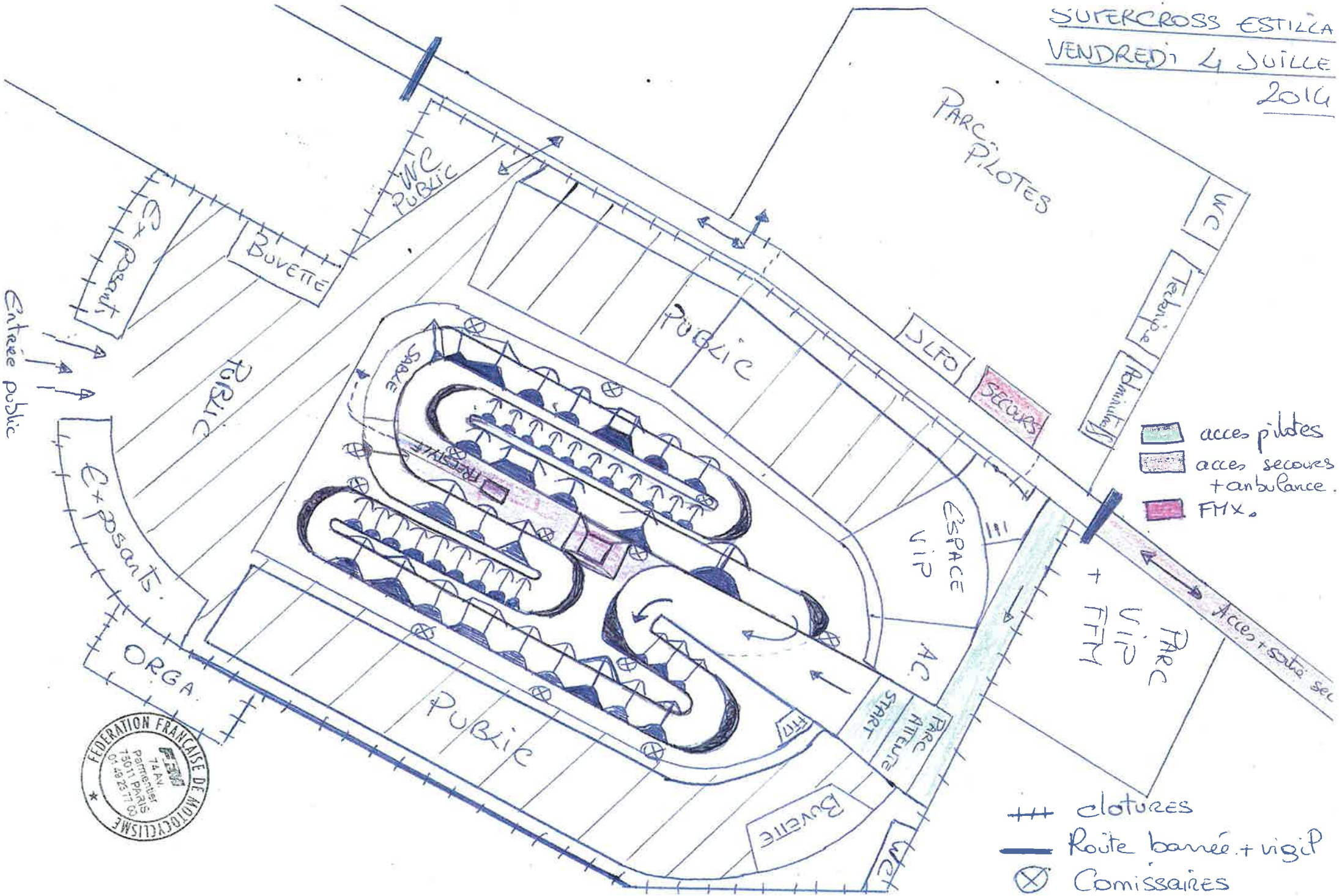

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 25 77 00

PLAN DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT SUPERCROSS ESTILLAC 2014

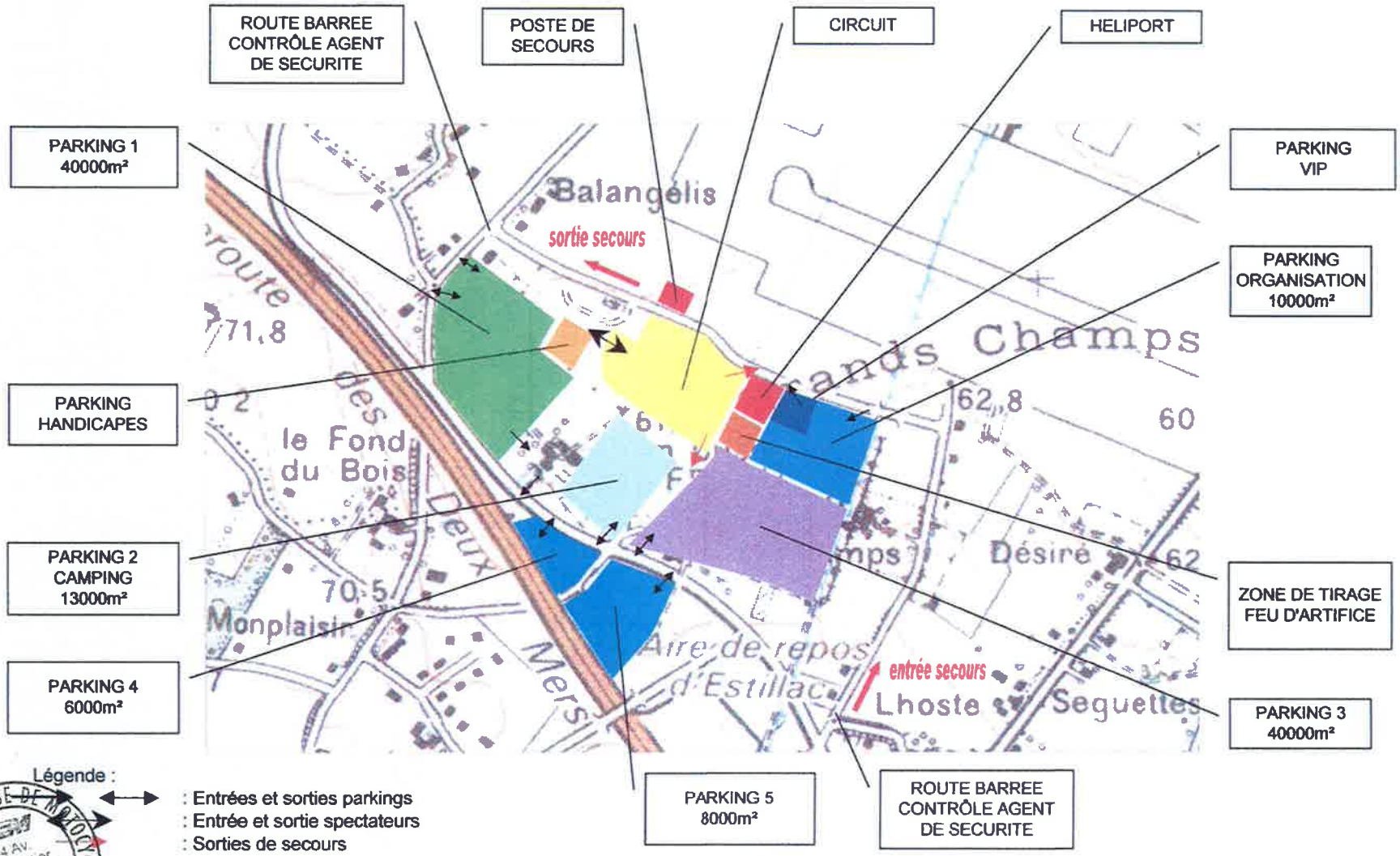

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

Horaire du sx Estillac du vendredi 04/07/2014

APRES MIDI

15h30 à 16h	essai fmx
16h à 16h10	1er essai libre série 1 SX2
16h12 à 16h22	1er essai libre série 2 SX2
16h24 à 16h34	1er essai libre série 1 SX1
16h36 à 16h46	1er essai libre série 2 SX1
16h48 à 17h05	réfection piste
17h10 à 17h20	1er essai chrono série 1 SX2
17h22 à 17h32	1er essai chrono série 2 SX2
17h34 à 17h44	1er essai chrono série 1 SX1
17h46 à 17h56	1er essai chrono série 1 SX1
18h	réfection piste 15min
18h15 à 18h25	1ere consolante
18h30 à 18h40	2eme consolante

SOIREE

21h à 21h25	show Présentation+ jump fmx
21h30 à 21h40	1ere Manche SX2
21h45 à 21h55	1ere manche SX1 1ere demi finale
22h à 22h10	1ere manche SX1 2eme demi finale
22h15 à 22h30	FMX
22h35 à 22h45	éntracte
22h50 à 23h	repêchage SX1
23h05 à 23h15	2eme manche SX2
23h20 à 23h30	FMX + Réfection piste
23h30	prestation pilote
23h40	FINALE + FEUX D ARTIFICE

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 AV. Petitbonne
75014 PARIS
01 49 23